

- CONSEIL DE SÉCURITÉ

7977E SÉANCE – MATIN

## Conseil de sécurité: un demi-siècle après l'occupation des territoires palestiniens et syrien, la solution des deux États reste privilégiée

La solution des deux États vivant côte-à-côte en paix et en sécurité est le seul moyen de mettre fin au conflit israélo-palestinien et de parvenir à une paix durable, ont rappelé ce matin plusieurs membres du Conseil de sécurité, à la suite du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Nickolay Mladenov.

Si le Coordonnateur spécial était là, par visioconférence depuis Jérusalem, pour faire le point sur la mise en œuvre de la résolution 2334 (2016) adoptée le 23 décembre dernier par le Conseil de sécurité, qui exige, entre autres, « qu'Israël arrête immédiatement et complètement toutes ses activités de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est », cette réunion a tourné autour des obstacles et des possibilités de règlement d'un conflit qui marque une étape ce mois-ci avec le cinquantième anniversaire de la « guerre des Six jours ».

Cette guerre avait conduit à l'occupation de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est, de Gaza et du Golan syrien. Or, aujourd'hui, les activités de peuplement et les annonces en ce sens ne font qu'augmenter, comme l'a indiqué M. Mladenov en comparant les chiffres des trois derniers mois avec ceux de la période précédente. Ainsi, 4 000 maisons sont en cours de construction et 2 000 propositions du genre ont été répertoriées pour les colonies d'Israël.

Pour le Secrétaire général de la Ligue des États arabe, M. Ahmed Aboul-Gheit, la stratégie actuelle du Gouvernement israélien, qui crée de nouvelles colonies de peuplement, rend la solution des deux États tout simplement impossible. Face à l'Initiative de paix arabe de 2002, que beaucoup d'intervenants ont appuyée, Israël « ne propose qu'une solution: la poursuite de l'occupation », a-t-il argué.

Le délégué de la Bolivie y a vu la conséquence de « 50 ans de résolutions non respectées, y compris la dernière, la 2334, qui « n'intéresse personne » à son avis. En face, son collègue de l'Italie a recommandé de « ne pas laisser place au fatalisme et au renoncement ».

Mais la durée de l'occupation des territoires palestiniens par Israël fait douter nombre de gens sur la capacité de l'ONU à œuvrer à l'épanouissement des peuples du monde, a fait observer le

délégué de l'Égypte, tandis que M. Lakhdar Brahimi, membre du groupe des Sages, a dénoncé « la paralysie du Conseil de sécurité ».

L'ancien diplomate et haut fonctionnaire de l'ONU a ainsi souligné la nécessité urgente pour cet organe de jouer un rôle actif, lui conseillant par exemple d'organiser une visite sur le terrain. Cela permettrait aux membres du Conseil de rencontrer des représentants de la société civile d'Israël et de Palestine, « afin de constater de leurs propres yeux les dégâts psychologiques des deux côtés », a-t-il fait valoir.

La déléguée des États-Unis a également interpellé le Conseil de sécurité en lui demandant de condamner les actes du Hamas. « Le Conseil est prompt à passer à la loupe les actes d'Israël tout en négligeant ceux du Hamas », a-t-elle affirmé, plaidant pour une résolution spécifique qui indiquerait clairement la nature terroriste du Hamas et qui condamnerait ses actes.

M. Michael Doran, chercheur principal au Hudson Institute invité à faire un exposé, n'a pas dit le contraire en dénonçant une importance disproportionnée qui serait accordée aux actions israéliennes et une mauvaise interprétation du comportement des acteurs arabes ou musulmans. Il a estimé que le Conseil de sécurité, « inconsciemment peut-être », récompensait les efforts de l'Autorité palestinienne d'internationaliser le conflit.

Parmi les mesures proposées pour faciliter le règlement du conflit, le représentant de la Fédération de Russie a rappelé que l'initiative d'une réunion directe, à Moscou, entre les dirigeants des deux parties en conflit, restait d'actualité.

Dans son exposé, le Coordonnateur spécial avait aussi salué le calme relatif au cours de ces trois derniers mois, même si l'ONU a répertorié 17 Palestiniens tués par les forces de sécurité israéliennes et la mort de deux membres des forces de l'ordre d'Israël du fait de Palestiniens. Dénonçant les actes de provocation de part et d'autre, il a souligné la responsabilité des dirigeants des deux bords de prendre des mesures qui démontrent leur engagement à combattre la violence, la provocation et la rhétorique incendiaire.

En outre, comme l'a expliqué le représentant de la France, « les 50 années qui viennent de s'écouler nous enseignent que les destins des Israéliens et des Palestiniens sont liés et qu'aucune des parties ne peut durablement satisfaire ses aspirations nationales en niant celle de l'autre ».

Face à l'impatience exprimée par les délégations en considérant les 50 années d'occupation israélienne et de prolongation du conflit, le Coordonnateur spécial a détaillé les mesures positives prises par Israël récemment pour améliorer l'économie palestinienne, même si le conflit d'autorité entre le Hamas et le Fatah a conduit à la fermeture de la seule centrale électrique de Gaza, réduisant ainsi la disponibilité de l'énergie électrique à quatre heures par jour.

M. Mladenov a craint que cette « poudrière », lorsque qu'elle explosera, entraîne des conséquences dévastatrices sur la population et sape tous les efforts de paix.

## ***LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE***

### **Déclarations**

M. NICKOLAY MLADENOV, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, intervenant par visioconférence depuis Jérusalem, a fait le point sur la mise en œuvre de la résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité au cours de la période allant du 25 mars au 19 juin de cette année. Ce compte rendu intervient en même temps que le cinquantième anniversaire

de la guerre israélo-arabe qui a conduit à l'occupation de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est, de Gaza et du Golan syrien. « La solution des deux États négociée est la seule garantie pour établir les fondations d'une paix durable qui tienne compte des besoins sécuritaires d'Israël et du droit des Palestiniens à un État souverain », a déclaré le Coordonnateur spécial.

Ce n'est pas le moment de renoncer à cet objectif, a-t-il plaidé en expliquant qu'il était temps de créer les conditions favorables à un retour aux négociations pour résoudre toutes questions relatives au statut final, en tenant compte des résolutions pertinentes des Nations Unies, des accords mutuels et du droit international.

M. Mladenov a rappelé que la résolution 2334 (2016) invitait Israël à cesser toutes les activités dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est. Malheureusement, aucune action en ce sens n'a été prise au cours de la période couverte par le rapport. Au contraire, depuis le 24 mars, on a noté une augmentation des activités de peuplement et des annonces en ce sens, en comparaison à la période prise en compte par le précédent rapport. Il a souligné qu'il y a 4 000 maisons dont la construction est en cours et 2 000 propositions du genre répertoriées pour les colonies israéliennes.

Il a rappelé que la communauté internationale n'allait reconnaître aucun changement au statu quo du 4 juin 1967, y compris en ce qui concerne Jérusalem. Les changements qui seront acceptés concerneront exclusivement ceux agréés par les deux parties par la voie des négociations, a-t-il précisé.

En plus, il a fait part des plans visant à construire 3 200 habitations dans 22 colonies de peuplement de la zone C de la Cisjordanie occupée. La construction de 100 maisons a commencé dans le cadre de la nouvelle colonie de peuplement d'Amihai qui a été établie dans l'est de la vallée de Shiloh. Ces habitations seront dédiées aux anciens habitants de l'avant-poste de la colonie d'Amona où les autorités israéliennes ont octroyé le statut de terres domaniales à une zone de 241 hectares. Ces actes, a-t-il expliqué, vont saper davantage la continuité territoriale d'un futur État palestinien, tout en solidifiant une ligne de colonies qui divise le nord et la partie centrale de la Cisjordanie.

En plus du démarrage de ces nouvelles constructions de colonies, le Premier Ministre d'Israël a déclaré qu'« il n'y aura jamais un gouvernement aussi engagé en faveur des colonies que le sien ». M. Mladenov a ajouté que, dans Jérusalem-Est occupé, 770 habitations devant se situer sur les pentes du sud de Gilo ont reçu l'autorisation finale, tandis que des permis de bâtir pour plus de 200 unités d'habitation ont été accordés à Ramat Shlomo, Pisgat Ze'ev et Ramot.

Dans la période considérée par le rapport, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a signalé une forte baisse du nombre d'habitations palestiniennes détruites dans la zone C, faisant passer le nombre de maisons détruites ou saisies de 149 dans le précédent rapport à 29 pour le présent rapport. Même si cette tendance à la baisse a été également relevée à Jérusalem-Est, la moyenne mensuelle de démolition de maisons dans la localité de Jérusalem-Est est restée la même depuis le début de l'année 2017, en comparaison à la moyenne sur la même période de l'année précédente qui avait été considérée comme un record pour les 15 dernières années.

Le Coordonnateur spécial a affirmé que la violence est demeurée la marque de fabrique de ce conflit, même si les trois derniers mois ont été marqués par un calme relatif sur le terrain: pas de tirs de roquette depuis Gaza vers Israël, et pas de frappes aériennes israéliennes, a-t-il noté. Selon l'OCHA, 17 Palestiniens ont été tués par les forces de sécurité israéliennes et un soldat israélien a perdu la vie au cours d'une attaque à la voiture-bélier le 6 avril dernier à l'extérieur de la colonie de peuplement d'Ofra. Et le 16 juin, une policière israélienne a été tuée au cours d'une attaque avec des armes à feu et des armes blanches par des assaillants palestiniens aux alentours de la vieille ville de Jérusalem.

Le 14 avril, un étudiant britannique en programme d'échange a été tué par un assaillant palestinien dans une attaque au couteau à Jérusalem. Par ailleurs, le 24 mars, un commandant militaire du Hamas a été assassiné par des inconnus à Gaza. En avril, le Hamas a exécuté six Palestiniens soupçonnés de collaborer avec Israël. Au cours de la période couverte par ce rapport, l'OCHA a documenté 31 incidents liés aux colonies de peuplement, dont l'un a conduit à la mort d'un Palestinien, à 10 blessés et à la destruction de biens palestiniens. La plupart de ces incidents ont eu lieu autour de la colonie de peuplement de Yitzhar en Cisjordanie.

Au cours de la même période, on a également noté des actes de provocation de part et d'autre, a poursuivi M. Mladenov. Des officiels palestiniens et des médias affiliés au Fatah ont continué de commémorer la mémoire des auteurs d'attaques contre des civils israéliens. Les dirigeants du Hamas ont également continué de célébrer les attaques contre les civils israéliens, les qualifiant d'actes « héroïques ». De l'autre côté, les officiels israéliens ont utilisé un langage de provocation, certains politiciens n'ayant cessé de répéter qu'il n'y aura jamais d'État palestinien. Il a cité le cas d'un ministre israélien qui a salué un livre faisant l'apologie du meurtre d'Arabes israéliens.

M. Mladenov a tout de même salué les mesures positives prises par Israël pour améliorer l'économie palestinienne. Il a ainsi cité l'ouverture temporaire du pont d'Allenby pour une période de trois mois. Les Ministres palestinien et israélien des finances ont également tenu un certain nombre de réunions pour discuter des liens fiscaux, une question cruciale pour les Palestiniens au vu de leur déficit budgétaire de 800 millions de dollars.

Par ailleurs, en établissant un comité administratif pour gérer les affaires civiles, le Hamas a renforcé son contrôle de Gaza et a ainsi rejeté les autorités légitimes palestiniennes, réduisant les espoirs de réconciliation. Un conflit entre le Hamas et le Fatah a aussi conduit à la fermeture de la seule centrale électrique de Gaza, réduisant ainsi la disponibilité de l'énergie électrique à quatre heures par jour. Pour le Coordonnateur spécial, Gaza est « une poudrière »: quand l'explosion aura lieu, cela aura des conséquences dévastatrices sur la population et cela sapera tous les efforts de paix.

Les deux millions de Palestiniens de Gaza ne peuvent plus être otages des divisions, a-t-il souligné en rappelant qu'ils vivent sous le contrôle du Hamas depuis 10 ans, expérimentant à la fois le blocus israélien, les divisions internes palestiniennes et trois conflits. Il a affirmé que la communauté internationale avait le devoir d'éviter une catastrophe humanitaire à Gaza.

M. Mladenov a rappelé que le 29 mars dernier, en Jordanie, le Sommet de la Ligue des États arabes s'était engagé à rétablir des négociations de paix sérieuses sur la base de la solution des deux États. Dans la même lancée, au cours d'une visite le mois dernier, le Président des États-Unis a rencontré les dirigeants palestiniens et israéliens et a été clair sur le fait que la résolution du conflit est cruciale pour lutter contre la menace de l'extrémisme violent et le terrorisme.

Le Coordonnateur spécial a par ailleurs souligné l'importance de trouver une issue aux contraintes budgétaires qui pèsent sur l'Autorité palestinienne. Il a invité les parties palestiniennes à faire les compromis nécessaires pour permettre à Gaza de revenir sous le contrôle des autorités légitimes. Les dirigeants des deux bords ont également la responsabilité de mettre en œuvre des mesures qui démontrent leur engagement pour combattre la violence, les actes de provocation et toute rhétorique incendiaire.

M. AHMED ABOUL-GHEIT, Secrétaire général de la Ligue des États arabes, a dit éprouver une « grande tristesse » face au cinquantième anniversaire de l'occupation des territoires palestiniens, qui se poursuit sans que la Puissance occupante montre la volonté de faire quelque-chose de concret pour y mettre fin. Comment ce conflit nous a-t-il privés de notre énergie et a-t-il exacerbé tous nos problèmes, nous empêchant d'aller de l'avant et suscitant la haine de la jeunesse? s'est interrogé M. Aboul-Gheit.

Israël souhaite maintenir son contrôle sur les territoires palestiniens et c'est là le nœud du conflit, a insisté M. Aboul-Gheit. Il a rappelé l'adoption de la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité, ajoutant qu'elle avait « jeté la base de toute solution acceptable au conflit ». L'Initiative de paix arabe de 2002, marquée par l'échange de la paix contre la terre, est fondée sur cette résolution et a été appuyée par l'ensemble de la communauté internationale, à l'exception d'Israël qui « ne propose qu'une solution: la poursuite de l'occupation ». En vertu de cette vision israélienne, le gouvernement palestinien n'est qu'une forme de gouvernement municipal soumis à l'autorité du Gouvernement israélien, a analysé M. Aboul-Gheit, pour qui l'affirmation de l'autorité israélienne sur Gaza et la Cisjordanie est « une réalité douloureuse ».

M. Aboul-Gheit a invité à constater l'échec de la position du système international, mais vu dans les traités de paix signés par l'Égypte et la Jordanie des « lueurs d'espoir » qui ont « passé l'épreuve du temps ». Il a aussi remarqué qu'on ne s'attaque pas, en fait, au nœud de la question: l'occupation des territoires arabes en 1967. Toute négociation qui ne reposerait pas sur le principe de « la terre contre la paix » est vouée à l'échec, a insisté M. Aboul-Gheit. « Israël ne peut récolter les fruits de la paix avant d'être parvenue à la paix », a-t-il affirmé.

Pour le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, les deux parties ne pourront pas parvenir à un règlement sans le soutien de la communauté internationale, du fait du déséquilibre de puissance entre les deux parties. M. Aboul-Gheit a donc rendu hommage aux pays qui se sont engagés en faveur d'un tel règlement, y compris les États-Unis, dont il a souhaité qu'ils poursuivent leur engagement. Il a en revanche estimé que la stratégie actuelle du Gouvernement israélien, avec ses plans systématiques de création de nouvelles colonies de peuplement, rendait cette solution impossible. C'est une stratégie de colonisation et non de paix, a affirmé M. Aboul-Gheit, qui a estimé que la [résolution 2334 \(2016\)](#) du Conseil avait constitué un pas dans la bonne direction.

M. Aboul-Gheit a encore constaté qu'Israël s'efforce de normaliser sa position au sein des Nations Unies, y compris en essayant de devenir membre du Conseil de sécurité en 2019-2020, alors que ce pays ne se conforme pas aux résolutions du Conseil de sécurité. L'accepter au sein du Conseil de sécurité porterait un coup à la crédibilité du Conseil, a affirmé M. Aboul-Gheit, qui s'est dit « perplexe » face à « l'audace » d'Israël, pays qui s'est par ailleurs prononcé récemment pour le démantèlement de l'UNRWA. Affirmant que le terrorisme était né de la persistance de l'occupation israélienne, il a appelé le Conseil à montrer aux Palestiniens qu'ils ne seront pas oubliés.

M. MICHAEL DORAN, [chercheur principal au Hudson Institute](#), s'est attaché à démontrer que le Conseil de sécurité devrait travailler à faire progresser les relations israélo-palestiniennes tout en évitant de favoriser l'Iran et ses alliés et en évitant également toute mesure qui permette aux Palestiniens d'éluder des négociations directes. Il a estimé que des « politiques erronées dominantes » avaient ces dernières années empêché les Nations Unies d'adopter des politiques en ce sens.

Parmi ces erreurs figurent, selon le chercheur, l'idée que le conflit israélo-palestinien est au cœur du conflit israélo-arabe. Si les relations entre Israël et les Palestiniens étaient réellement le centre de gravité des questions politiques régionales, on pourrait s'attendre à ce que les relations entre Israël et les États arabes fluctuent en fonction de ces dernières, ce qui n'a jamais été le cas. Alors que l'Égypte et la Jordanie ont signé la paix avec Israël, la Syrie a toujours refusé de le faire, et ce n'est pas à cause de la question palestinienne, a poursuivi le chercheur, pour qui, même si le Président Mahmoud Abbas signait la paix avec Israël, ni la Syrie ni l'Iran ne l'accepteraient.

Or, malgré cette évidence, les Nations Unies accordent systématiquement une importance particulière au conflit israélo-palestinien. Selon M. Doran, le régime d'Assad et le Hezbollah ne

font qu'exploiter « l'obsession de la communauté internationale » pour Israël, afin de détourner l'attention de leurs ambitions régionales. Il a affirmé que si les Nations Unies avaient fait davantage pour dissuader l'Iran et ses alliés ces cinq dernières années, de nombreuses familles syriennes seraient restées en sécurité chez elles.

M. Doran a ensuite cité, comme deuxième erreur, l'idée que la colonisation israélienne en Cisjordanie est le principal obstacle à la paix entre Israël et les Palestiniens. Pour lui, la politique suivie par le Gouvernement du Président George W. Bush, à laquelle il a participé, montre au contraire qu'un président américain qui voit avec sympathie les préoccupations de sécurité d'Israël peut convaincre ce pays de limiter son expansion territoriale.

Selon le chercheur, il semble que l'administration du Président Trump suive ou s'apprête à suivre la même voie. Mais, a-t-il ajouté, il est historiquement démontré qu'il est beaucoup plus difficile de convaincre l'Autorité palestinienne de cesser d'inciter sa propre population à la violence. Selon lui, les ressources que les Nations Unies et leurs États Membres apportent à l'Autorité ne font qu'aider celle-ci à insister sur son droit à une solution des deux États vivant côte à côte.

Troisième erreur, selon M. Doran: croire que l'intransigeance israélienne serait la cause principale du blocage des relations israélo-arabes, alors que les retraits israéliens du Liban en 2000 et de Gaza en 2005 auraient dû tordre le cou pour toujours à cette idée. Or, ces retraits n'ont fait que renforcer la soif de sang du Hamas et du Hezbollah, a affirmé M. Doran. Il a expliqué que les Israéliens en avaient déduit que tout retrait ne pourrait se faire qu'avec des garanties de sécurité drastiques, surtout au regard de la situation régionale générale.

Le chercheur a encore dénoncé une importance disproportionnée qui serait accordée aux actions israéliennes et une mauvaise interprétation du comportement des acteurs arabes ou musulmans, pris comme une réaction à Israël alors qu'il est le fruit de leurs propres perceptions et stratégies. Il a estimé que le Conseil de sécurité, « inconsciemment peut-être », récompensait les efforts de l'Autorité palestinienne d'internationaliser le conflit.

Au contraire, pour M. Doran, cette internationalisation par le biais du recours à l'intercession des Nations Unies est porteuse de dangers. Pour lui, quand les Nations Unies remplacent l'Autorité palestinienne comme l'interlocuteur d'Israël sur la Cisjordanie, elles réduisent les chances d'une solution car elles ne font rien pour apaiser les préoccupations de sécurité d'Israël. En revanche, il s'est félicité de la volonté nouvelle affichée lors du Sommet des États arabes sunnites de soutenir les solutions constructives. En conclusion, M. Doran a estimé que la leçon essentielle à retirer de la guerre de 1967 est que « la paix a plus de chance d'être obtenue, non par l'intercession des Nations Unies, mais par les négociations directes entre les parties ».

M. LAKHDAR BRAHIMI, membre du groupe des Sages, a précisé que, même si son intervention reflète au mieux le consensus de ce groupe sur la question de la Palestine, il était seul responsable de ce qu'il déclarait aujourd'hui devant le Conseil de sécurité. Il a rappelé que le fondateur de ce groupe, Nelson Mandela, était passionné par cette question et que les Sages s'étaient rendus quatre fois en Palestine et en Israël au cours des huit dernières années. Ni le Premier Ministre Netanyahu, ni aucun membre du Gouvernement israélien n'a accepté de les rencontrer, a-t-il cependant regretté.

Après avoir rappelé la vision de Nelson Mandela pour les Palestiniens, qui voyait un État vivant côte-à-côte avec Israël en paix et en sécurité, il a cité un article du *New York Times*, daté du 2 juin, dont Nathan Thrall est l'auteur. Les trois piliers de l'occupation israélienne, selon cet auteur, sont le soutien des Américains, la faiblesse des Palestiniens et l'indifférence des Israéliens. M. Brahimi y a lu aussi, entre les lignes, un quatrième pilier: la paralysie du Conseil de sécurité.

L'ancien diplomate onusien a donné des chiffres qui illustrent la situation: depuis 1967, Israël a construit environ 125 colonies et plus de 100 « avant-postes » sur les terres palestiniennes occupées, placé illégalement 650 000 colons en Palestine (350 000 en Cisjordanie et 300 000 à Jérusalem-Est), emprisonné 800 000 Palestiniens, détruit 48 000 maisons et structures, ayant aussi révoqué les permis de résidence de 250 000 Palestiniens vivant en Cisjordanie et à Gaza et de plus de 14 000 à Jérusalem-Est.

M. Brahimi a souligné l'extrême vulnérabilité de la population palestinienne qui a hautement besoin de la protection de la communauté internationale, sachant que la Quatrième Convention de Genève est plutôt violée que respectée en ce qui concerne les territoires palestiniens occupés.

Il a aussi attiré l'attention sur la situation désastreuse dans la bande de Gaza, qui en est à sa dixième année de blocus. « La misère dans cette malheureuse bande de terre surpeuplée est difficile à décrire », a dit M. Brahimi en relatant la dernière visite des Sages à Gaza en 2010. Il a cité le commentaire d'une habitante qui considère qu'« Israël nous a mis dans un camp de concentration ». À cela s'ajoute « l'échec irresponsable des dirigeants palestiniens », a poursuivi le diplomate en citant en particulier le Fatah et le Hamas.

M. Brahimi a estimé par ailleurs que le Quatuor, malgré les efforts de M. Jim Wolfensohn, était arrivé à très peu de résultats. « Beaucoup pensent aujourd'hui que le Quatuor a pleinement démontré son inutilité », a-t-il ajouté.

Venant à ce que peut faire le Conseil de sécurité sur ce dossier, M. Brahimi a souligné la nécessité urgente pour cet organe de jouer un rôle actif, lui conseillant par exemple d'organiser une visite sur le terrain. Il a mis en parallèle l'ancienneté du dossier et la fréquence des visites des membres du Conseil dans d'autres régions en conflit pour justifier amplement cette visite, qui leur permettrait de rencontrer des représentants de la société civile d'Israël et de Palestine, afin de constater de leurs propres yeux les dégâts psychologiques des deux côtés.

Il a également voulu, de manière officielle, exprimer l'appréciation et l'admiration des Sages pour le travail des mouvements en faveur de la paix en Israël et des « braves défenseurs des droits de l'homme », citant B'Tselem et Breaking the Silence, ainsi que des « auteurs remarquables comme Gideon Levy et Uri Avnery ». En faisant ce voyage, les membres du Conseil se rendraient compte de l'urgence à faire appliquer les résolutions juridiquement contraignantes adoptées par le Conseil depuis 1967, et notamment la plus récente, à savoir la résolution 2334 (2016) axée sur les colonies illégales. Ce texte a déjà été bafoué, a-t-il constaté en regrettant la récente décision du Gouvernement israélien de légaliser des « avant-postes » en Cisjordanie.

M. Brahimi a ensuite évoqué les contacts « si peu discrets » entre ledit gouvernement et certains pays arabes, estimant que cela ne pouvait constituer un substitut à la paix avec les Palestiniens. Il a au contraire jugé l'Initiative de paix arabe, lancée en 2002, comme une bonne base pour cela, mais regretté qu'elle soit ignorée par le Gouvernement d'Israël depuis 15 ans. Il a rappelé que les pays arabes avaient unanimement appelé Israël et les Israéliens à accepter cette initiative pour préserver des perspectives de paix et éviter que plus de sang ne soit versé.

Enfin, M. Brahimi a averti du risque d'apartheid comme le craignent aussi certains politiciens, les médias et la société civile d'Israël. Les Palestiniens ont des droits comme tous les êtres humains et des droits collectifs comme tout autre peuple de la planète, a-t-il rappelé en soulignant leur droit à lutter pour le respect de ces droits. « La Charte des Nations Unies, le droit international et le droit international humanitaire, ainsi que les normes de solidarité internationale, obligent à soutenir les Palestiniens face à l'occupation et l'oppression », a-t-il dit en concluant, soulignant que ce soutien libérerait à la fois la Palestine et Israël.

Pour Mme NIKKI R. HALEY (États-Unis), le Hamas est « une force de la terreur ». La représentante a indiqué que cette organisation utilisait des tunnels situés sous des écoles pour déplacer des charges explosives sous les pieds d'enfants qui jouent. Parlant de la crise humanitaire qui frappe Gaza, elle a estimé que ce qui se déroule dans cette région pourrait être évité. « Israël n'est pas la cause des problèmes de Gaza », a-t-elle ajouté avant de rappeler que le Hamas, qui dirige Gaza depuis 2007, fait le choix de la provocation et de la guerre. Mme Haley a indiqué s'être rendue elle-même dans les tunnels placés sous Gaza et soutenu que le ciment destiné à la construction à Gaza était utilisé par le Hamas pour solidifier ces tunnels.

Mme Haley a invité le Conseil de sécurité à condamner les actes du Hamas, reprochant à cet organe de l'ONU d'être prompt à passer à la loupe les actes d'Israël tout en négligeant les activités du Hamas. Elle a invité le Conseil à adopter une résolution spécifique qui indiquerait clairement la nature terroriste du Hamas et qui condamnerait ses actes.

En ce qui concerne la communauté internationale dans son ensemble, elle l'a invitée à mettre un terme à l'appui politique, militaire et financier dont bénéficie le Hamas. Elle a souligné que les discours devant le Conseil de sécurité qui mettent en opposition les deux parties ne faisaient pas avancer la situation sur le terrain, invitant plutôt ses collègues à se pencher sur les réelles menaces à la paix et à l'épanouissement des populations en s'intéressant aux activités du Hamas.

M. PETER WILSON (Royaume-Uni) a déclaré que la guerre de 1967 avait été une tragédie tant pour les Palestiniens qui aspirent à l'indépendance que pour les Israéliens qui aspirent à la paix et la sécurité. Tant de décennies de violences et de haine montrent que le conflit ne pourra se poursuivre de manière indéfinie, a estimé le représentant. Pour le Royaume-Uni, un appui à une solution à deux États est le seul moyen de parvenir à une paix durable. À cet égard, le Royaume-Uni appelle les deux parties à ne prendre aucune mesure qui nuise à la perspective de cette solution, ce qui suppose l'arrêt des attaques contre les Israéliens et l'arrêt des constructions de nouvelles implantations en Cisjordanie.

Le Royaume-Uni a toujours eu une position claire: il appuie une solution durable des deux États sur la base des frontières de 1967 avec un État palestinien ayant Jérusalem-Est pour capitale, a poursuivi M. Wilson. Le Royaume-Uni constate que cette solution est impossible à atteindre depuis plusieurs années mais souhaite voir le processus relancé. Le Royaume-Uni appelle donc Israéliens et Palestiniens à agir en ce sens. M. Mladenov a été clair en appelant à traiter d'urgence la situation humanitaire dans la bande de Gaza, a poursuivi le représentant, ajoutant que le Royaume-Uni est particulièrement préoccupé par la crise de l'énergie dans ce territoire.

Par ailleurs, le représentant s'est félicité de la nouvelle loi électorale adoptée le 16 juin par le Gouvernement du Liban, estimant qu'elle allait permettre de jeter de nouvelles bases pour les élections. Il s'est en revanche inquiété des activités du Hezbollah dans le sud du pays.

M. ELBIO ROSSELLI (Uruguay), rappelant les 50 années de conflit et de souffrance pour des millions de personnes, a estimé que les espoirs de paix ont été ensevelis par des accusations mutuelles. « Peut-être qu'un jour, las de faire couler le sang en vain, ils auront le courage de s'asseoir à la table des négociations et feront la paix », a-t-il espéré. Cette tirade, a-t-il expliqué, concerne la Colombie, où le récent accord de paix a envoyé un message d'espoir au monde entier, y compris au conflit israélo-palestinien.

M. Rosselli a dénoncé les politiques israéliennes qui sapent les perspectives de paix, rappelant que son pays appuie la solution des deux États, et invitant les parties à créer les conditions propices à une issue négociée. Enfin, il a réitéré le droit indéfectible des deux peuples à vivre dans la paix, sans qu'il y ait de menace à leur sécurité, les exhortant notamment à reprendre les négociations directes sans préalable afin de donner une chance à la paix.



M. LIU JIEYI (Chine) a rappelé la « communauté de destins communs » qui lie Israéliens et Palestiniens, ce qui fait que la question palestinienne ne pourra être réglée que par la négociation. Pour la Chine, la communauté internationale doit intervenir d'urgence et assurer la défense des droits et intérêts légitimes du peuple palestinien, notamment la création d'un État pleinement indépendant de Palestine dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale. Le représentant a encouragé les parties à faire preuve de bonne volonté, reprendre dans les plus brefs délais les négociations directes et mettre en œuvre la résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité. Israël, a-t-il ajouté, doit cesser sa politique de colonisation et mettre fin au blocage de Gaza.

Quant à la communauté internationale, il a souhaité qu'elle parvienne à un consensus et crée des synergies. À cet égard, la Chine salue le rôle de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la coopération islamique. Il a aussi souligné le rôle de médiateur actif que joue son pays, la Chine, en rappelant les initiatives prises en ce sens, en particulier depuis 2014.

En ce 20 juin, Journée internationale des réfugiés, la communauté internationale ne doit pas oublier le sort des réfugiés palestiniens et doit continuer de leur apporter un soutien humanitaire, a ajouté M. Liu. Pour sa part, la Chine soutient le travail de l'UNRWA et continuera de favoriser le développement du peuple palestinien.

M. VLADIMIR K. SAFRONKOV (Fédération de Russie) a déploré le fait que le conflit israélo-palestinien soit relégué au second plan à cause de la montée du terrorisme international. Pour la Fédération de Russie, une solution juste de ce conflit permettrait d'assainir toute la région. Il a, de ce fait, prôné des négociations directes entre les parties, sans condition préalable. « La solution des deux États est la seule possible et nous appelons les deux parties à faire montre de retenue afin de ne pas faire dérailler le processus de paix », a-t-il plaidé. Il a aussi appelé à l'adoption de mesures pratiques pour rétablir le dialogue politique direct. L'initiative d'une réunion directe, à Moscou, entre les dirigeants des deux parties en conflit, reste selon lui d'actualité. En outre, a-t-il ajouté, la fin des divisions entre les Palestiniens permettrait d'améliorer la situation à Gaza et de créer les conditions propices au processus de paix.

Le représentant a aussi attiré l'attention du Conseil sur le fait que la déstabilisation de l'Afrique du Nord avait un impact sur les chrétiens et les minorités au Moyen-Orient. Il a souhaité des efforts collectifs pour arriver à des solutions, prônant le choix du dialogue et de l'inclusion et non celui de l'isolement et de la confrontation. Il a appelé à unir les efforts du Conseil de sécurité et de la Ligue des États arabes pour aller vers la paix, rappelant que l'amélioration de la situation au Moyen-Orient dépend de la lutte contre le terrorisme qui prospère dans la région.

M. KAIRAT UMAROV (Kazakhstan) a déclaré que son pays avait une position limpide sur la situation au Moyen-Orient: il souhaite la reprise des négociations directes et une solution durable fondée sur la solution des deux États. Le Kazakhstan insiste donc sur la nécessité de l'unité interpalestinienne et sur la fin de la colonisation israélienne. Le Kazakhstan est particulièrement préoccupé par la situation humanitaire à Gaza et dans l'ensemble des territoires palestiniens occupés. Il salue l'annonce par Israël de mesures de compromis pour faciliter la vie économique des Palestiniens.

M. YASUHISA KAWAMURA (Japon) s'est inquiété de l'annonce, au cours des trois derniers mois, de la construction de nouvelles colonies de peuplement et a appelé Israël à geler ce type d'activités. Il a également dénoncé les irruptions de violence et les attaques à l'arme blanche qui se sont déroulées, la semaine dernière, à proximité de la vieille ville de Jérusalem, soulignant que de telles attaques ne font que renforcer le cycle de la violence. Il a rejeté toute incitation à la violence ainsi que sa glorification.

Le représentant japonais s'est aussi soucié de la détérioration de la situation à Gaza, les « pénuries extrêmes de courant » se ressentant sur tous les aspects de la vie, à commencer par

la santé, l'eau, l'assainissement et les services municipaux. Il a averti que le désespoir et la frustration ressentis sur le terrain risquent de provoquer une situation sécuritaire encore plus instable. Pour le délégué, la crise actuelle démontre la nécessité de promouvoir la réconciliation parmi les Palestiniens et d'œuvrer en faveur d'un assouplissement, et éventuellement, d'une levée du blocus de Gaza, tout en tenant compte des préoccupations sécuritaires.

Poursuivant, M. Kawamura s'est dit particulièrement encouragé par la tenue d'un dialogue entre les États-Unis et les parties prenantes, le jugeant essentiel à la promotion du processus de paix. Il a indiqué que le Japon participe aux efforts de rétablissement de la confiance entre Israël et la Palestine, évoquant notamment le dixième anniversaire du parc agro-industriel de Jéricho. Grâce à la coopération, a-t-il fait observer, la confiance mutuelle est renforcée et un savoir-faire en matière de développement économique peut être obtenu.

Pour le délégué japonais, 50 ans d'occupation et 70 ans d'un conflit irrésolu doivent être l'occasion pour chacun de prendre la mesure du lourd tribut payé par la région et de souligner toutes les occasions perdues. La paix, a-t-il souligné, permettrait de débloquent de nouvelles perspectives politiques, économiques, sécuritaires et culturelles.

M. CARL SKAU (Suède) a affirmé que la communauté internationale doit maintenir sa position vis-à-vis de l'occupation et de la nécessité de parvenir à la solution des deux États. Il l'a appelée à agir « avant qu'il ne soit trop tard ». Le représentant suédois a jugé essentiel le leadership des États-Unis pour relancer le processus de paix, saluant les efforts déployés par l'Administration américaine à cette fin. Il a également estimé que tout effort régional doit se fonder sur l'Initiative de paix arabe.

En outre, un engagement actif avec les personnes directement affectées, notamment les jeunes, est particulièrement pressant. Constatant notamment que les contacts « de personne à personne » ont atteint un niveau historiquement bas, le délégué a appelé à un nouvel engagement auprès des jeunes et au renouvellement d'un débat sur les perspectives de paix et la solution des deux États. « Nous devons démontrer à la génération post-Oslo, qu'il existe une alternative à la violence et à l'occupation », a-t-il souligné.

Abordant ensuite la détérioration de la situation humanitaire à Gaza, le représentant a averti que la décision prise par le Gouvernement israélien de réduire encore davantage l'approvisionnement en électricité risquait de provoquer une « escalade dangereuse ». Il a appelé à prévenir l'émergence d'un nouveau conflit à Gaza, engageant notamment les factions palestiniennes à participer de bonne foi à un processus de réconciliation.

Le représentant de la Suède a, par ailleurs, jugé essentiel de répondre à la question des colonies de peuplement sans plus tarder, soulignant qu'elles représentent le principal obstacle à la solution des deux États. Il a qualifié de profondément préoccupante l'annonce, par Israël, de la construction de 3 000 nouvelles unités de peuplement, certaines étant prévues à l'intérieur de la Cisjordanie. Dans le respect de la résolution 2334 (2016), a-t-il indiqué, nous appelons les États à distinguer le territoire de l'État d'Israël des territoires occupés depuis 1967.

M. AMR ABDELLATIF ABOULATTA (Égypte) a indiqué que la durée de l'occupation des territoires palestiniens par Israël avait fait douter nombre de gens sur la capacité de l'ONU à œuvrer à l'épanouissement des peuples du monde. Il a insisté sur l'importance des négociations visant une paix durable, soulignant qu'en attendant une telle issue, les Nations Unies se devaient de rester le garant du respect des droits des Palestiniens. Il a salué les humanitaires qui apportent un soutien crucial aux populations palestiniennes, notamment l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

Selon le délégué, le Moyen-Orient ne peut connaître la paix si la souffrance du peuple palestinien continue. Il a fait valoir l'Initiative de paix arabe comme une proposition qui cherche à conduire à la paix, rappelant que le dernier Sommet de la Ligue des États arabes, tenu en Jordanie, avait souligné l'importance de cette initiative. « Il est grand temps que ceux concernés par ce conflit comprennent que ces deux peuples ont un avenir commun, puisque vivant côte-à-côte. » D'où l'importance d'aboutir à la solution des deux États qui verra un État palestinien établi aux côtés de l'État israélien, avec les frontières qui étaient déjà en vigueur avant la guerre de Six jours et avec Jérusalem-Est comme capitale.

M. SEBASTIANO CARDI (Italie) a estimé qu'il ne fallait pas laisser place au fatalisme et au renoncement. Peu importe la durée de la controverse ou la complexité de la situation géopolitique: quand la volonté existe, on parvient à une solution, a affirmé le représentant. Il a dit appuyer les nouveaux efforts des États-Unis dans la région, tant que seront respectés le cadre d'Oslo et le principe d'une solution des deux États, la seule qui soit porteuse d'un espoir de paix durable. Si elle est convaincue que la paix ne pourra être obtenue que par un accord entre les deux parties, l'Italie estime toutefois que des acteurs autres peuvent jouer un rôle en vue d'un tel accord, notamment le Quatuor ou encore les principaux pays arabes.

L'intensification des efforts diplomatiques fait partie intégrante de la mise en œuvre de la résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité, a poursuivi le représentant, qui a rappelé que cette résolution rejetait aussi toute forme de violence. L'Italie condamne toute forme d'attaque de part et d'autre et dénonce les discours haineux. Elle appuie le Président Mahmoud Abbas, représentant légitime de la cause palestinienne. L'heure est venue pour l'Autorité palestinienne de reprendre le contrôle de la bande de Gaza, où il est indispensable de prendre en compte le contexte humanitaire, a ajouté M. Cardi avant de saluer à cet égard le rôle joué par l'UNRWA ainsi que toutes les autres agences des Nations Unies présentes dans la région.

M. FODÉ SECK (Sénégal) a jugé fort édifiantes les informations présentées par les différents intervenants extérieurs de ce jour, avant de constater la situation des deux entités qui existent aujourd'hui au Moyen-Orient: « un État israélien démocratique et prospère tel qu'envisagé par la résolution 181, et le peuple palestinien, qui poursuit encore ses aspirations légitimes à un État indépendant et viable ». Pour le représentant, malgré les frustrations, la communauté internationale « n'a d'autre alternative que de redoubler de persévérance et d'efforts » pour parvenir à une solution des deux États. Il a donc appelé le Conseil de sécurité, le Quatuor et les pays de la région à en revenir à « l'esprit du plan de partage » de 1948.

Outre la recherche de la paix et la sécurité internationales, le but de ces efforts doit être de « faire triompher les forces de la modération » dans un contexte de montée du terrorisme et des extrémismes. Le Sénégal appelle donc les parties à œuvrer sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et du rapport du Quatuor et à inverser les tendances négatives qui menacent la solution des deux États. Il appelle notamment à mettre fin à la colonisation et à l'incitation à la haine et à la violence.

Le représentant a en outre rendu hommage aux activités des sociétés civiles palestinienne et israélienne qui tendent à forger à la base davantage de compréhension mutuelle en vue de contribuer à des idées novatrices pouvant contribuer à la « seule solution qui vaille », celle des deux États. Il a appelé les acteurs politiques palestiniens à trouver, avec le soutien des parties impliquées, une solution définitive à la situation désastreuse qui prévaut à Gaza. Il a renouvelé le soutien du Sénégal à l'UNRWA, dont il a jugé l'action « vitale » pour cinq millions de réfugiés palestiniens, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Le Sénégal appuie les initiatives diplomatiques de la France, de la Fédération de Russie, de l'Égypte et de la Jordanie, et souhaite le succès des efforts menés par les États-Unis pour relancer le processus de paix bloqué depuis mars 2014. Il appuie également la récente

réaffirmation de l'Initiative de paix arabe, qui préconise une paix globale entre Israël et les pays arabes du Moyen-Orient.

Enfin, M. Seck a annoncé que le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestiniens, que préside le Sénégal, envisage d'organiser les 29 et 30 juin prochains un forum pour marquer les 50 ans d'occupation. Ce forum entre dans le cadre des efforts en faveur d'une solution politique négociée, donc pacifique, a-t-il affirmé.

M. FRANÇOIS DELATTRE (France) a dit que les 50 années qui se sont écoulées depuis la guerre de juin 1967 nous enseignent que les destins des Israéliens et des Palestiniens sont liés et qu'aucune des parties ne peut durablement satisfaire ses aspirations nationales en niant celles de l'autre. Il a exprimé les préoccupations de la France à l'égard de la situation qui prévaut dans la bande de Gaza. La crise humanitaire permanente dans laquelle est installé ce territoire s'est aggravée avec le blocage, depuis deux mois, de la fourniture en électricité. Il a noté que les habitants de Gaza vivent aujourd'hui avec deux à quatre heures d'électricité par jour, ce qui a des conséquences graves pour les infrastructures médicales et sanitaires, dont le traitement de l'eau. Il a jugé urgent d'agir afin d'éviter des tensions qui pourraient aboutir à un nouveau conflit meurtrier, comme la bande de Gaza a connu, à trois reprises, au cours des neuf dernières années.

M. Delattre a aussi jugé fondamental que les Palestiniens parviennent à un accord de réconciliation, avant de rappeler qu'il n'y aura pas d'État palestinien viable sans une unité palestinienne sur les éléments fondamentaux de la solution des deux États. Le représentant a déclaré que la France était l'amie des Palestiniens comme des Israéliens et qu'elle souhaitait que les deux parties reviennent à la table des négociations. « Nous souhaitons continuer à agir dans ce sens avec nos principaux partenaires », a-t-il dit en précisant que l'Initiative de paix arabe reste un cadre incontournable pour faire de la paix avec les Palestiniens le premier pas vers une intégration régionale d'Israël. Le représentant de la France a aussi espéré que l'engagement de l'Administration américaine dans un nouvel effort diplomatique aiderait à relancer une dynamique de négociation entre Israéliens et Palestiniens. Il a expliqué que la France, et les partenaires européens restaient à la pleine disposition des parties pour aider à la reprise des négociations.

M. VOLODYMYR YELCHENKO (Ukraine) a constaté que si la composition du Conseil de sécurité changeait au fil des ans, ses membres entendaient toujours parler du blocage apparemment éternel du processus de paix au Moyen-Orient. Les causes de ce blocage sont parfaitement connues et il est donc inutile de dénoncer et blâmer une nouvelle fois, a-t-il estimé. Chacune des parties sait parfaitement ce qui est attendu d'elle. La communauté internationale entend régulièrement des déclarations de bonnes intentions et de bonne volonté, mais ce qui manque, c'est un suivi de ces déclarations sous la forme d'actions concrètes.

L'Ukraine continue de penser que le processus de paix au Moyen-Orient peut être couronné de succès. Le principe de la solution des deux États conserve sa validité malgré les difficultés bien connues à sortir de l'impasse actuelle. Pour le représentant, nous en sommes certes encore très loin, mais les visites de haut niveau qui se sont succédé dans la région durant les deux derniers mois peuvent fournir le terrain nécessaire à un nouvel élan. L'essentiel est que les parties interprètent correctement cet élan et saisissent les opportunités. Mais les mouvements de relance du processus politique doivent être réciproques, a précisé M. Yelchenko.

L'Ukraine se félicite dans ce contexte de la récente rencontre entre responsables palestiniens et israéliens, qui a permis de trouver un accord sur des mesures à prendre pour améliorer la situation économique dans les territoires palestiniens. Le représentant a toutefois rappelé qu'il ne fallait pas oublier de se concentrer sur les mesures politiques. À cet égard, il a noté que chaque partie campe sur ses positions. « Si cela continue, nous pourrions assister à la même réunion dans 50 ans », a-t-il averti. Pour l'éviter, il a préconisé de travailler à un accord de paix

israélo-palestinien reposant sur les résolutions du Conseil de sécurité, les Principes de Madrid, y compris l'échange de la paix contre la terre, la Feuille de route, les accords antérieurs et l'Initiative de paix arabe de 2002.

M. TEKEDA ALEMU (Éthiopie) a estimé qu'après 50 ans, l'occupation israélienne avait influé sur la situation au Moyen-Orient et que la communauté internationale avait échoué à y établir une paix durable. Ce sont les deux parties qui peuvent faire bouger les choses et aboutir à la reprise des négociations qui conduiraient à une paix durable, a-t-il souligné en notant que le Conseil de sécurité avait le devoir de travailler à l'aboutissement de la solution des deux États.

M. SACHA SERGIO LLORENTTY SOLÍZ (Bolivie) a réaffirmé l'appui de son pays au droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à disposer d'un État indépendant sur la base de la solution des deux États. La seule possibilité pour une paix juste et durable tient à des négociations directes dans le cadre fourni par les Nations Unies et ses résolutions, y compris les résolutions 242 et 337. Le représentant a rappelé les multiples tentatives de paix, des Accords de Camp David à la Feuille de route élaborée par le Quatuor.

La question israélo-palestinienne n'est pas purement bilatérale, elle concerne toute la communauté internationale, a poursuivi le représentant, qui a longuement cité à cet égard les positions prises par le Mouvement des pays non alignés. Il a notamment dénoncé le recours à la force disproportionnée par Israël et sa politique de colonisation, la construction du mur de séparation, ainsi que les provocations et incitations à la haine de colons extrémistes.

Le représentant a constaté qu'il existe depuis un demi-siècle une occupation illégale au regard du droit international. Pour le représentant, cette réunion du Conseil doit être considérée comme un effort en faveur de la paix. Mais elle doit aussi rappeler « 50 ans d'échecs et d'incapacité de la communauté internationale », notamment à résoudre le problème des réfugiés palestiniens, qui ont vu naître leurs enfants et désormais leurs petits-enfants dans des camps de réfugiés. Le représentant a longuement dénoncé ces 50 années d'un échec collectif, illustré par le silence face à la catastrophe humanitaire qui menace à Gaza, et 50 ans de résolutions non respectées, y compris la dernière –la 2334– qui « n'intéresse personne », a-t-il conclu.

## **MOYEN-ORIENT**

**À l'intention des organes d'information • Document non officiel.**